

REGLEMENT OPERATION VOITURE AMI

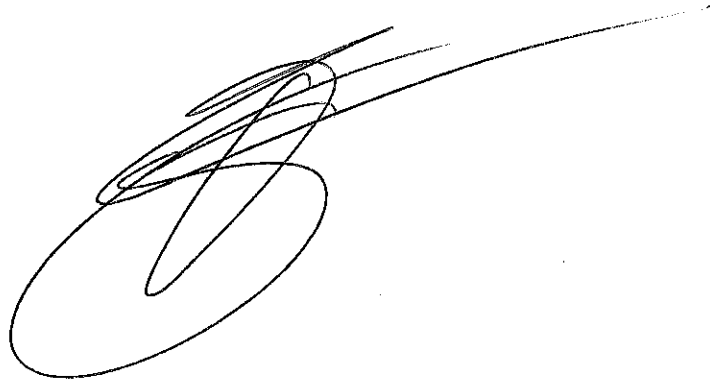
. **Article 1** : L'Agence ERA PGI, 11 Place Carnot 81100 CASTRES organise une loterie et met en jeu l'usage pour une année d'une voiture sans permis appelée AMI de marque Citroën.

- **Article 2** : Participeront à cette loterie : les clients ayant mis un bien immobilier à la vente et en Exclusivité par l'intermédiaire de l'Agence ERA PGI du 15 novembre 2021 au 10 juin 2022 14 heures.
- **Article 3** : Les clients répondant aux critères de l'article 2 seront invités à déposer leur bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet au siège de l'Agence ERA PGI, 11 place Carnot à CASTRES (81100) à compter du 15 novembre 2021.
- **Article 4** : Les bons de participation seront à retirer à l'Agence ERA PGI 11 place Carnot 81100 Castres ou seront délivrés par le commercial en charge du mandat. Un seul bon de participation par client sera remis après signature du mandat d'exclusivité.
Toute forme de support différent de celui remis par l'Agence ERA PGI sera éliminée.
- **Article 5** : Il sera tenu par l'Agence ERA PGI à CASTRES une liste complète des bulletins sortants et entrants.
- **Article 6** : Le tirage au sort ouvert aux Clients Vendeurs aura lieu le 10/06/2022 à 19 heures dans les locaux de l'Agence ERA PGI 11 Place Carnot à CASTRES (81100) en présence d'un Huissier de Justice, membre de la SCP Chloé OLIVIER – Antoine VERGE, Huissiers de Justice, 7 Place Roumive à CASTRES (81100).
- **Article 7** : Le Principe du jeu est le suivant : L'usage d'une Voiture sans permis et électrique appelée AMI de marque Citroën sera à gagner pour une durée de un an à titre gratuit à compter du 10 juin 2022 par un des clients ayant mis un bien immobilier à la vente et en Exclusivité par l'intermédiaire de l'Agence ERA PGI du 15 novembre 2021 au 10 juin 2022.
- **Article 8** : Le gagnant sera présent le jour du tirage au sort, faute de présence l'usage pour un an de la voiture sans permis et électrique appelée AMI de marque Citroën sera remis en jeu.
- **Article 9** : Le gagnant autorise dès à présent la publication de leur nom, adresse, photographie et adresse mail.
- **Article 10** : La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement déposé en l'étude de la SCP Chloé OLIVIER _ Antoine VERGE, Huissiers de Justice, 7 place Roumive 81100 CASTRES (Tarn) où il peut être consulté (<http://aribaut-associes.fr>)

Il sera adressé copie du présent règlement gratuitement à toute personne en faisant la demande à : Agence ERA PGI 11 Place Carnot à CASTRES (81100)

- Article 11 : La responsabilité de l' Agence ERA PGI 11 Place Carnot à CASTRES (81100) ne pourra être mise en cause ni recherchée si par suite de forces majeures, de cas fortuits ou de circonstances exceptionnelles, des changements intervenaient dans le déroulement du jeu ou même s'il se voit contraint soit d'interrompre, soit de reporter, soit d'annuler purement et simplement ce jeu.

Fait à CASTRES (Tarn), le 15 novembre 2021

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.